

Manuel d'utilisation

CURVEV3



EVO Spirit

↗ Electric mobility since 2008 ↘

www.evo-spirit.com - Tél : 02 40 22 16 22

Prise en main de votre Skate Curve V3

Votre skate Curve V3 est livré monté, vous n'avez rien à assembler pour qu'il fonctionne.

Pour commencer à utiliser votre skate, le skate et la télécommande doivent être appairés.

• Appairage :

- Allumer le skate et la télécommande.
- appuyer environ 10sec sur le bouton on/off du skate, jusqu'à ce qu'il clignote.
- appuyer à l'aide d'un stylo sur le bouton appairage de la télécommande.

ICI →



En cas d'échec, éteignez le skate et la télécommande et recommencez l'opération.

• Accélération / frein :

Pour accélérer, poussez avec le pouce la gâchette vers l'avant. Pour freiner, tirez vers le bas. Attention, le frein et l'accélération sont puissants, il faut tirer / pousser en douceur.



• Marche arrière :

Presser le bouton "reverse" et la marche arrière s'enclenche. Pressez une nouvelle fois, et la marche avant s'enclenche.

ICI →



- **Vitesse :**

Le Switcher possède 3 niveaux de vitesse, qui s'active à partir du petit interrupteur situé sur la tranche de la télécommande.

En position haute (low), le skate sera en vitesse lente.

En position milieu, en vitesse moyenne.

En position basse (high), en vitesse rapide.



- **Indicateur de batterie du skate :**

La télécommande du SWITCHER indique le niveau de la batterie du skate avec 3 leds situées sur le côté de la télécommande.

- **Avertissement de niveau de batterie de la télécommande :**

Si la led de niveau de la batterie du skate "10%" et celle du wifi, cela signifie que la batterie de la télécommande est faible.

Dans ce cas, recharger la sur une prise USB à l'aide du câble fourni.

- **Batterie :**

Chargez complètement la batterie avant la première utilisation (vous pouvez cependant tester votre skate 5min avant).

Évitez de décharger complètement votre batterie à chaque utilisation (contrairement aux idées reçues qui étaient vraies sur les premières générations de batterie lithium).

Après chaque utilisation d'au moins 15minutes, chargez votre batterie.

En cas de stockage prolongé, chargez complètement la batterie, rechargez-la tous les 2 mois, et stockez le skate dans une pièce avec une température comprise entre 10°C et 25°C (ne pas stocker dans le garage au froid et déchargé, cela pourrait endommager votre batterie durant l'hiver).

La batterie ne doit pas être percée et ne doit pas être exposée à une température de plus de 35°C ou de moins de 0°C. En cas de détérioration, remplacer immédiatement la batterie.

- **Charge :**

La prise de charge se situe à côté du bouton ON/OFF, insérez délicatement la prise du chargeur.

Les chargeurs sont équipés d'un voyant qui passe au rouge quand on le branche à une batterie déchargée, puis au vert quand la batterie est chargée. Une fois

la batterie chargée, **vous devez impérativement débrancher le chargeur** pour éviter une surcharge de la batterie pouvant l'endommager voir la faire exploser.



La charge doit être effectuée dans un endroit dégagé, sans objet inflammable à proximité, et sous surveillance, afin de pouvoir intervenir en cas de problème.

Votre skate doit être utilisé uniquement avec le chargeur fourni avec le skate. En cas de perte, ne pas utiliser un autre modèle, même similaire, mais contacter Evo-Spirit pour en commander un autre.

- **Utilisation par temps de pluie :**

Le skate électrique Curve V3 n'est pas conçu pour être utilisé par temps de pluie. Si la route est humide, votre skate peut être utilisé à vos risques et périls. En cas de panne due à l'humidité dans les circuits électroniques, la garantie ne fonctionnera pas.

Cependant, l'utilisation sur route humide est fortement déconseillée, car une roue pourrait glisser et provoquant la chute de l'utilisateur.

- **Entretien :**

Vérifiez et resserrez régulièrement les vis afin d'éviter qu'avec les vibrations skate se dévisse ce qui pourrait générer une chute.

Nettoyez régulièrement le skate avec un chiffon propre, et huilez les roulements à billes.

Mise en garde :

Risques de blessures graves et mortelles :

L'utilisation du skate EVO-SPIRIT peut comporter des risques de blessures graves ou mortelles dues à la perte de contrôle, à une collision ou à une chute. Pour réduire ces risques, il est impératif de lire et respecter toutes les instructions et mises en garde de la notice d'utilisation du skate EVO-SPIRIT, avant la toute première utilisation.

Précautions d'utilisation :

Durant la première utilisation, utilisez le skate dans un endroit dégagé de tout obstacle, afin de prendre en main l'accélération, le freinage, le virage...

Commencez en vitesse 1, et lorsque vous êtes en confiance, augmentez en vitesse 2, puis en vitesse 3.

Ne pas éteindre le skate en roulant.

Avant utilisation, vérifier le système de freinage (gâchette). En cas de défaillance, n'utilisez pas le skate et contactez votre revendeur pour réparation.

Règlementation :

- **L'usage du skate électrique est interdit sur les voies ouvertes à la circulation.** En cas d'accident, votre responsabilité pourra être engagée sur la base des articles 1382 et 1383 du Code civil.
- Le port du casque est obligatoire, et le port de coudières, genouillères, gants est fortement recommandé.
- L'utilisation est interdite aux personnes de moins de 14 ans.
- L'utilisation par temps de pluie est interdite.
- L'utilisation à proximité immédiate de personne, d'obstacle ou de véhicule est interdite.
- L'utilisation dans des zones à risque d'incendie ou explosion comme des stations de distribution de carburant est interdite.

Poids minimum et maximum :

Minimum : 30kg – maximum 100kg

L'utilisation à deux personnes même en respectant le poids maximum est interdite.

Vibrations et chocs :

L'usage des skates électriques peut engendrer des vibrations importantes et des chocs en fonction de la surface sur laquelle on l'utilise.

N'utilisez pas votre skate trop longtemps, et en cas de gêne due aux vibrations, cessez immédiatement de l'utiliser.

Risque électrique :

LES skates électriques, notamment les chargeurs sont soumis à des tensions élevées. Il est donc strictement interdit de démonter le chargeur, ainsi que le bloc batterie.

Responsabilité :

La Société I.D.S (Innovation Distribution Services) décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme de votre skate EVO-SPIRIT aux législations applicables dans le pays en vigueur.

Lors de l'achat d'un produit EVO-SPIRIT, les utilisateurs ou les personnes qui les représentent reconnaissent avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et ne peuvent en aucun cas se retourner contre la société I.D.S en cas de blessures, de décès ou invalidité liés à l'utilisation du skate EVO-SPIRIT.

Si, après avoir pris connaissance de ces mises en garde, l'utilisateur ou les personnes qui le représentent n'adhèrent pas à tous les points détaillés, il devra retourner le matériel avant la toute première utilisation à son revendeur agréé.

GARANTIE

EVO-SPIRIT garantit votre skate électrique pendant une durée d'un an, à compter de la date d'achat en magasin.

Cette garantie ne comprend que les défauts de fabrication, et en aucun cas l'usure ou les problèmes liés à une mauvaise utilisation.

Au-delà de la période de garantie, **EVO-SPIRIT** continuera à vous approvisionner en pièces détachées.

Identification du fabricant :

Evo-Spirit est géré par la société Innovation Distribution Service (I.D.S).

Adresse du siège social :

SARL I.D.S / EVO-SPIRIT.

Port de plaisance

44380 Pornichet

France

Enregistré au RCS de Saint Nazaire sous le numéro : 527 822 613

Directeur / gérant : Nicholls Gregory.

Pays de fabrication / Importation :

Les skates Evo-Spirit sont fabriqués en République Populaire de Chine et l'importation en Europe est faite par la société Innovation Distribution Service.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Fabricant:

I.D.S /Evo-Spirit
Port de plaisance
44380 Pornichet



Déclare que, le produit :

Désignation : Skate électrique

Reference: Curve V3

Est marquée « CE » et conforme à toutes les normes et réglementations ci-dessous :

- la réglementation sur la compatibilité électromagnétique : directive 2004/10/CE
- la réglementation sur les machines : directive 2006/42/CE
- la réglementation sur les appareils à basse tension pour le dispositif de charge de la batterie branchée sur secteur : directive 2006/95/CE
- la réglementation relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques : Directive 2011/65/CE
- la réglementation relative au recyclage des batteries : directive 2006/66/CE
- la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques : directive 2002/96/CE

Fait à Pornichet le : 01/12/2016

Nom et qualité du signataire :
Nicholls Gregory,
Directeur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicholls Gregory', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.